



COLLEGE FRANÇAIS DES ANESTHÉSISTES-RÉANIMATEURS

Association selon la loi 1901

Organisme de Développement Professionnel Continu

Organisme agréé pour l'Évaluation des Pratiques Professionnelles et l'Accréditation des médecins par la Haute Autorité de Santé

Organisme agréé pour l'accréditation des médecins

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CFAR

Cher(e) Collègue,

L'Assemblée Générale du CFAR se tiendra le :

Vendredi 20 septembre 2024 à 12h00
Au Palais des Congrès de Paris – Porte Maillot
Salle 313/314– Niveau 3

Dans le cadre du Congrès National d'Anesthésie et de Réanimation, l'ordre du jour sera le suivant :

1. Proclamation du résultat des élections du Directoire : Secrétaire Général
2. Rapport du Secrétaire Général : Dr Jean-Marc DUMEIX
3. Rapport du Trésorier : Dr Jean TOURRES
4. Rapport sur les comptes annuels et rapport spécial 2023 : PKF Arsilon (FNP Commissaires Associés)
Lecture des rapports
 - 4.1 Approbation des comptes annuels 2023
 - 4.2 Affectation du résultat 2023
 - 4.3 Approbation des conventions réglementées

En comptant sur votre présence à cette Assemblée Générale, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations confraternelles.

Dr. Jean-Marc DUMEIX
Secrétaire Général